

819

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à réglementer la fabrication et la vente des sceaux, timbres et cachets officiels. (N° 404, année 1917.)

(Nommée le 20 décembre 1917.)

MM.

1^{er} BUREAU : BOLLET.

2^o — Théodore GIRARD.

3^o — MILAN.

4^o — SAUVAN.

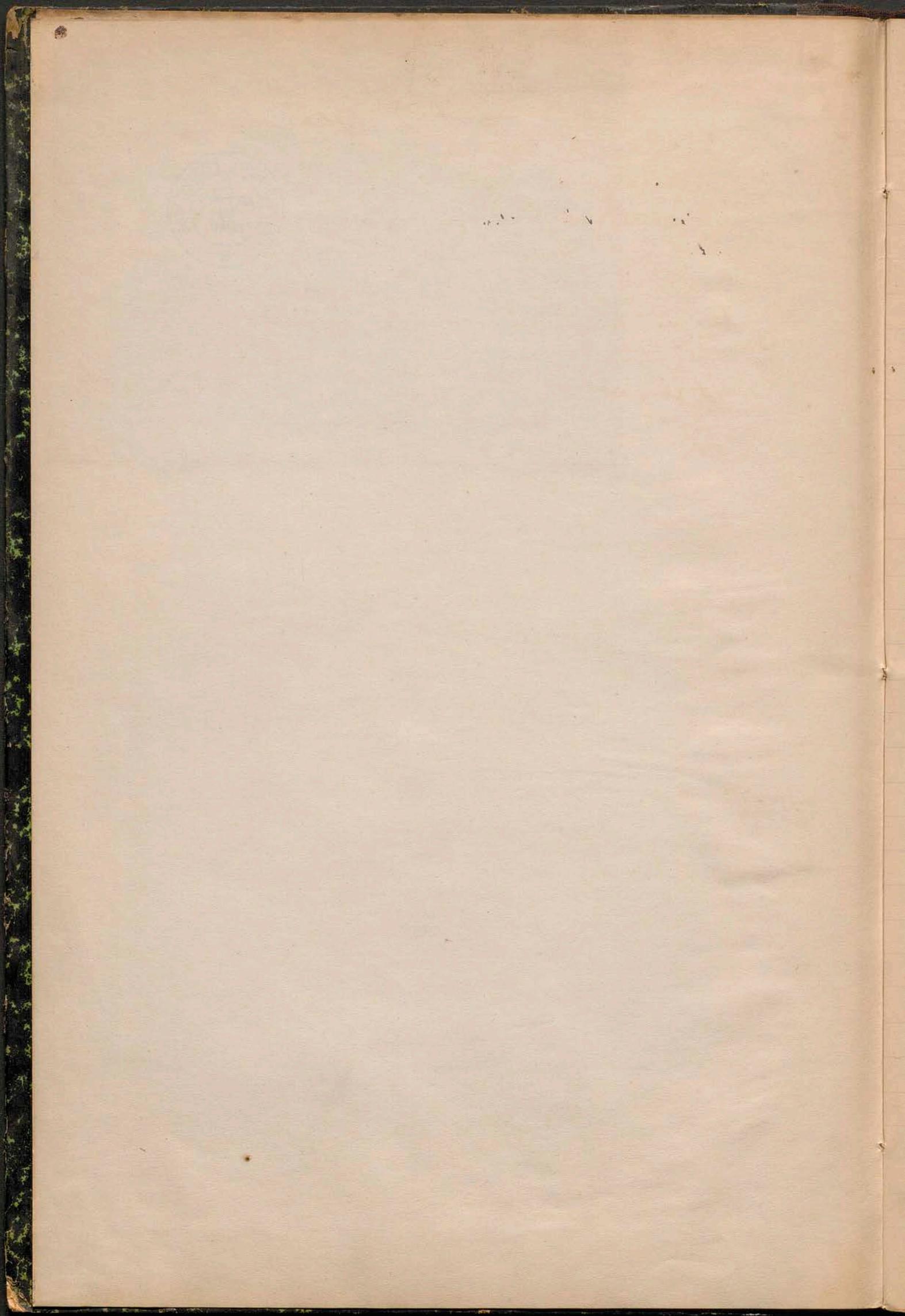
5^o — LOUBET.

6^o — DE LAS CASES.

7^o — GUILLIER. *Secrétaire et Rapporteur.*

8^o — Dominique DELAHAYÉ.

9^o — EMPEREUR. *Président*



Travaux du 21 4/1917

Président : M. Emeryent
Secrétaire M. Guille

La Commission chargée d'examiner le projet de loi
relatif à la réglementation de la fabrication de sceaux
timbres et cachets officiels, a approuvé le projet et
désigné M. Guille comme rapporteur

Le Pré
Emeryent

Le Secrétaire
Guille